

Accompagner son équipe dans l'évaluation en Protection de l'enfance - BL (2021)

Durée : 1 jour(s) (6,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION:

Cette formation a vocation à consolider les connaissances de base nécessaires à l'accompagnement des équipes dans leur travail d'évaluation en protection de l'enfance :

- Comprendre et contextualiser la notion de besoins fondamentaux de l'enfant
- Repérer les risques au regard de la santé et du développement de l'enfant
- Considérer la place des parents et la valorisation de leurs compétences

PUBLIC:

Professionnels travaillant en protection de l'enfance et en charge d'équipes qui accompagnent le projet pour l'enfant en articulation ou non avec le département.

PREREQUIS:

Etre en position hiérarchique ou de coordination d'une structure en protection de l'enfance.

CONTEXTE:

La loi du 5 mars 2007 affirme la place centrale de l'enfant dans le dispositif de protection, la primauté de son intérêt, de ses besoins d'ordre physique, intellectuel, social et affectif, le respect de ses droits, la prise en compte de son âge, de sa singularité, de son environnement et de son histoire, renforçant ainsi la nécessité de mettre les besoins individuels au cœur du processus d'accompagnement. Aussi, les nouvelles dispositions issues de la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant bien que réaffirmant les principes de la loi de 2007, viennent redéfinir la protection de l'enfance considérant qu'elle vise « à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits ».

Le Département, en tant que chef de file de la protection de l'enfance a un rôle primordial pour veiller au respect des besoins des enfants installés sur son territoire. Cette formation a donc pour objectif de faire partager à l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance intervenant auprès des enfants et des familles, une culture commune.

Pour la consolider, cela suppose que les professionnels intègrent les évolutions législatives du secteur, ainsi que les actualités des politiques publiques. Les présupposés d'une évaluation s'appuyant sur les besoins de l'enfant et les compétences de ses parents doivent également être partagés.

Enfin, et c'est l'objet de la journée en présentiel, les professionnels du secteur gagnent à se rencontrer, à échanger sur leurs pratiques et à dégager des axes de travail autour de la formalisation d'objectifs, de la méthodologie de projet et de l'évaluation tripartite qui est un pilier de la loi ayant un impact important sur les pratiques.

PROGRAMME:

Module 1 : Le cadre législatif (Distanciel)

- Les évolutions législatives de 2007 à nos jours
- Rappel sur les droits de l'enfant

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Intégrer l'évolution législative et les actualités d'un secteur en plein mouvement
- Définir les différents concepts législatifs et règlementaires

Module 2 : Le développement psycho-affectif de l'enfant (Distanciel)

- Les étapes du développement psycho-affectif
 - Les grandes théories développementales
 - La théorie de l'attachement
 - Les apports des neurosciences

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

Définir les différents concepts théoriques idoines à la Conférence de consensus sur les besoins de l'enfant







Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant

Module 3 : Les fondements de l'évaluation des besoins de l'enfant (Distanciel)

- La conférence de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
- Les notions de risques de danger et de facteurs de risques
- L'évaluation des compétences parentales et la mobilisation de ces dernières

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Comprendre la théorie des besoins fondamentaux
- Repérer les risques au développement de l'enfant
- Repérer et mobiliser les compétences parentales

Module 4 : L'évaluation dans le projet individuel. (Présentiel)

- Les fondements de l'évaluation : fondements juridiques et démarche méthodologique
- La pluridisciplinarité au service d'une évaluation structurée
- La traduction de l'évaluation en objectifs
- L'évaluation tout au long du parcours au regard des besoins : la construction d'un plan d'action partagé
- L'articulation entre PPE et Projet Individuel d'Accompagnement ou Projet Personnalisé

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Analyser la pratique de son équipe au regard des connaissances acquises
- Découvrir d'autres pratiques évaluatives
- Situer la phase d'évaluation dans le projet et savoir la transmettre
- Accompagner son équipe dans la mise en œuvre d'une évaluation tripartite.

MODALITES PEDAGOGIQUES:

- En distanciel : Apports théoriques, étude de documents, tests en ligne et jeux sérieux. Visionnage de vidéo
- En présentiel : Etudes de cas. Travaux en sous-groupe. Apports théoriques.

MODALITES D'EVALUATION:

- Test de connaissances en début de parcours et à chaque fin de module sous la forme d'un questionnaire.
- Quizz de connaissances au début de la journée en présentiel.
- Questionnaire individuel à la fin de la journée en présentiel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

MODALITES D'INSCRIPTION:

<u>Modalités d'inscription</u> :

Inscription en ligne obligatoire.

Coût de la formation :

Contribuant :305 €/participant Non contribuant :415 €/participant

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA:

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour (pour un groupe de 15 personnes maximum)





Contact Formations INTRA : ② 03.26.68.35.71 ■ 🖂 accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ③ 03.83.37.90.81 ■ 🖂 comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51